La Municipalité de Frontenac est à la recherche d'un employé aux travaux publics pour rejoindre son équipe. Sous la supervision du responsable des travaux publics et du directeur général, la personne en poste aura pour mission d'assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures municipales.

RESPONSABILITÉS PRINCIPALES:

- Effectuer l'entretien et la réparation des routes et infrastructures municipales.
- Réaliser l'entretien des parcs municipaux et des bâtiments (tonte de la pelouse, entretien des équipements, déneigement, etc.).
- Effectuer le déneigement des routes sous la responsabilité de la municipalité.
- Conduire et entretenir les équipements municipaux (camions, machinerie lourde, outils divers).
- Effectuer toute autre tâche connexe demandée par ses supérieurs ou en soutien à tout autre service municipal.

EXIGENCES DU POSTE:

- · Diplôme d'études secondaires (un atout).
- Expérience pertinente dans un poste similaire (un atout).
- Permis de conduire valide (Classe 1 ou 3) avec un bon dossier de conduite.
- Bonne capacité physique et aptitude au travail extérieur en toutes conditions climatiques.
- · Habiletés en mécanique, en soudure et en électronique
- Sens de l'organisation et capacité à travailler en équipe.
- Disponibilité pour des horaires variables (jour, soir et nuit) durant la période de déneigement.
- · Cours de santé et de sécurité générale sur les chantiers de construction (détenu ou à obtenir).

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Salaire initial entre 26\$ à 28\$ selon l'expérience du candidat.
- Avantages sociaux (assurances collectives, bottes de travail, vêtements etc.) et fonds d'épargne retraite municipal.
- Environnement de travail dynamique et stimulant.

COMMENT POSTULER?

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leur candidature dès maintenant, par courriel ou en personne, à l'adresse suivante :

MUNICIPALITÉ DE FRONTENAC

2430 rue St-Jean

Frontenac, Québec

G6B 2S1

Courriel: dg@municipalitefrontenac.qc.ca

Seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées pour les entrevues.

Dans ce document, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.